

RDA PLANNING DES RANDONNEES DU JEUDI SEPTEMBRE - DECEMBRE 2025									
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
04-sept	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					🌀			
11-sept	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					🌀			
18-sept	MERIEL	11	≈120	Grégori		🌀	Parking Rue du Lavoir 95392 MERIEL (parking à droite de l'espace rive gauche)	15	2 €
25-sept	ARTHIES	14	≈190		Bruno	🌀	Parking de l' Eglise 95420 ARTHIES	25	3 €
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
02-oct	RONQUEROLLES	13	≈170		Grégori	🌀	204 Rue du Grateleux 95340 RONQUEROLLES	20,6	2 €
09-oct	AUVERS BORD DE L'OISE	14	≈120		Christian	🌀	Parking de la gare Rue Montmaur 95430 AUVERS SUR OISE (parking à droite au début de la rue Montmaur)	11,6	2 €
16-oct	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					🌀			
16-oct	FREMAINVILLE	10	≈170	Jean-Michel		🌀	Parking Chemin de la fontaine st Clair / Rue de la tourelle 95450 FREMAINVILLE	19	2 €
23-oct	AUVERS PALOUS	15	≈120		Daniel	🌀	Parking de la gare Rue Montmaur 95430 AUVERS SUR OISE (parking à droite au début de la rue Montmaur)	11,6	2 €
23-oct	AUVERS PALOUS	10	≈85	Grégori		🌀	Parking de la gare Rue Montmaur 95430 AUVERS SUR OISE (parking à droite au début de la rue Montmaur)	11,6	2 €
30-oct	CERGY les 12 colonnes	15	≈160		Christian	🌀	Parking Rue de l'esplanade de Paris 95800 CERGY	4,6	1 €
30-oct	CERGY les 12 colonnes	10	≈150	Jean-Michel		🌀	Parking Rue de l'esplanade de Paris 95800 CERGY	4,6	1 €
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
06-nov	AUVERS sur Oise (2)	15	≈130		Grégori	🌀	Parking de la gare Rue Montmaur 95430 AUVERS SUR OISE (parking à droite au début de la rue Montmaur)	11,6	2 €
06-nov	AUVERS sur Oise (2)	10	≈70	Jean-Michel		🌀	Parking de la gare Rue Montmaur 95430 AUVERS SUR OISE (parking à droite au début de la rue Montmaur)	11,6	2 €
13-nov	ECANCOURT	15	≈200		Daniel	🌀	Parking Chemin de la croix villecoq 95280 JOUY LE MOUTIER	12	2 €
13-nov	ECANCOURT	10	≈90	Jean-Michel		🌀	Parking Chemin de la croix villecoq 95280 JOUY LE MOUTIER	12	2 €
20-nov	GENICOURT 1	15	≈120		Hervé	🌀	Parking de la mairie 95650 GENICOURT	4	1 €
20-nov	GENICOURT 1	10	≈90	Jean-Michel		🌀	Parking de la mairie 95650 GENICOURT	4	1 €
27-nov	BREANCON	13	≈160		Grégori	🌀	Parking de l'église 95640 BREANCON	12	2 €
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
04-déc	VALMONDOIS	13	≈180		Grégori	🌀	Parking 2 Rue du pont pollet 95760 VALMONDOIS	11,7	2 €
11-déc	CROIX DE NOAILLES	15	≈50		Hervé	🌀	Parking de la croix de noailles 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE	19	2 €
18-déc	AVERNES	14,8	≈140		Daniel	🌀	10 Rue de l'église 95450 AVERNES (parking devant le terrain de tennis)	18	2 €
18-déc	AVERNES	10	≈70	Jean-Michel		🌀	10 Rue de l'église 95450 AVERNES (parking devant le terrain de tennis)	18	2 €
25 Déc 2025									

Nota:

Seul un animateur faisant partie de la liste reconnue par l'association peut prendre en charge une période libre.

Si un animateur ne peut pas assurer la randonnée prévue soit :

- il en a connaissance quelques jours avant, alors il en informe par mail ou WhatsApp le bureau collégial et lui propose éventuellement un animateur de remplacement.

- en cas de force majeure s'il ne peut pas prévenir, alors un animateur parmi la liste des animateurs potentiels peut spontanément assurer la randonnée, à condition de prévenir sur le champ par mail ou WhatsApp le bureau collégial.

En fonction du délai de prévenance, le bureau collégial informera l'ensemble des adhérents par l'envoi d'un courriel de la planification de la période libre et intégrera celle-ci au planning des randonnées.

- En terme de responsabilité, l'association ne couvre que des randonnées et/ou des sorties validées et notifiées sur son planning.

- Toutes initiatives personnelles d'organisation (randonnées et/ou sorties) non connues par l'association, seront sous la responsabilité **UNIQUE** de son initiateur.